

ÉCO-LEAU : LE KIT HYBRIDE À EAU

Voici une invention qui répondait à beaucoup d'attentes.

En 2012 un inventeur – **Laurent BALTAZAR** – commercialise un kit hybride à vapeur d'eau **ECO-LEAU** qui est présumé engendrer des économies de carburant de l'ordre de 20 %. L'augmentation du prix des carburants fait décoller les ventes.

Mais la justice s'est intéressée à l'environnement de ce commerce et a découvert plusieurs « casseroles » : une absence de déclaration à l'**URSSAF**, plusieurs transferts d'argent du compte de la société vers son compte personnel (plus de 100 000 €), de fausses déclarations à Pole Emploi, de faux bulletins de salaire, sans oublier la banqueroute.

Le 3 mai 2023 la cour d'appel de Rennes a tout logiquement confirmé les condamnations du tribunal de Brest (2 ans de prison avec sursis et 10 ans d'interdiction d'exercer une activité commerciale). Mais elle a complété les sanctions : confiscation de la maison de l'épouse, et cinq ans d'exclusion des marchés publics.

L'intéressé semble avoir disparu de la circulation, mais communique encore sur les réseaux sociaux.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)